

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2023

---

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL69

présenté par

M. Houssin, M. Baubry, Mme Bordes, M. Gillet, M. Guillon, Mme Lechanteux, Mme Lelouis,  
Mme Lorho, M. Ménagé, M. Rambaud et Mme Roulland

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 2, après le mot :

« pénitencier »,

insérer les mots :

« , de représentants des forces de l'ordre, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les policiers et gendarmes sont au quotidien sur le terrain et sont les premiers témoins de l'évolution de la délinquance et de ses auteurs. Ils sont au contact direct de personnes ayant récidivé et leur expertise sur la récidive et les moyens de l'endiguer est indispensable.